(fenêtres sur.Nièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

Dispensé de timbrage NEVERS CDIS Déposé le 14/02/2017

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

EDITO

Christophe Bolle

Balleray, Saint-Martin d'Heuille, Pazy, Guipy, Saint-Révérien, Arleuf, Champvert, Verneuil, Beaumont-la-Ferrière, Saint-Aubin-les-Forges, Tannay, Corbigny, etc… partout, ou presque, là une classe, voire une école, est menacée de fermeture par le projet de carte scolaire, la population ne l'accepte pas et mène le front du refus.

Refus de l'abandon des services publics en milieu rural, refus de l'isolement, mais également refus de s'entendre dire que nos élèves réussiraient moins bien à la campagne qu'à la ville !

Au SNUipp-FSU 58, on n'a pas attendu cette année pour tirer la sonnette d'alarme. Dès la signature de la convention « faire vivre l 'école de la Nièvre » (qui porte décidément bien mal son nom…) en novembre 2015, nous nous étions élevés contre le projet de regrouper toutes les écoles à proximité du secteur de collège, accentuant encore la désertification de nos campagnes.

En supprimant une école, on enlève la vie qui est autour. La disparition des services publics a toujours un effet néfaste sur des populations qui se sentent abandonnées par l'État. Avec toutes les conséquences que cela peut avoir...

CARTE SCOLAIRE : LE REFUS

N° 228
Janvier-février 2017

Pour un syndicalisme combatif!

Sommaire : P.2 : carrière : règles du mouvement, permutations **P.3** : actu : carte scolaire **P.4** : métier : Stage travail, université de printemps du SNUipp-FSU 58

http://58.snuipp.fr

SNUipp Fédération Syndicale Unitaire FSU

BRÈVES

Le nombre du mois :

70

Comme le nombre de collègues nivernais qui participent cette année aux permutations informatisées (voir ci-contre). Un nombre de demandes en légère baisse (79 l'an dernier et en 2015, 73 en 2014). 20 demandes de départ de notre département concernent des collègues en situation de rapprochement de conjoint.

Inspection : les modalités

Enfin ! Le DASEN a adressé un courrier concernant l'organisation des inspections jusqu'à la rentrée prochaine et la mise en place des nouvelles modalités d'évaluation des enseignants. Il est confirmé, comme nous l'annoncions depuis quelques semaines, que les titulaires deuxième année (T2) ne seront pas inspectés cette année, mais qu'ils bénéficieront d'un « suivi » par les conseillers pédagogiques de circonscription. Par ailleurs, les collègues au 6ème échelon « qui bénéficient au 1er septembre 2016 d'une ancienneté inférieure ou égale à un an », et ceux au 8ème échelon « qui bénéficient au 1er septembre 2016 d'une ancienneté comprise entre six et dix-huit mois » seront inspectés prioritairement « dès le retour des congés d'hiver ».

Revalorisation : retard à l'allumage

Cela fait tout de même désordre. Le ministère annonce que la hausse des salaires qui devait intervenir sur la feuille de paye de janvier n'interviendra finalement…qu'en mars. En cause, « *des saisies extrêmement compliquées dans les logiciels* » ...

MOUVEMENT : JE PROFILE, TU PROFILES...

Lors du groupe de travail traitant des règles du mouvement départemental qui s'est tenu mercredi 1er février, un constat s'est imposé : la Nièvre souhaite multiplier les postes à profil, au mépris de la note de service nationale et des préconisations du Ministère.

Depuis quelques années, les postes à profil se multiplient. **Le SNUipp-FSU 58 s'oppose chaque année à la mise en place de ces postes** qui posent de nombreuses questions de transparence et d'équité. En effet, ces postes sont attribués en passant outre le barème. Chaque année la liste départementale des postes à profil s'allonge. Mais cette année on atteint des records !

Alors que, à la demande du SNUipp-FSU, la liste des postes pouvant être "profilés" a été réduite dans la note de service nationale sur la mobilité de novembre dernier (conseillers techniques auprès des DASEN, délégués USEP et coordonnateurs REP ou REP+, et éventuellement directions d'écoles les plus complexes situées en Rep +), **la Nièvre est à contre courant**.

Le DASEN souhaite en effet ajouter dans la liste des "postes à profil" (passage devant une commission et choix de "l'heureux élu" par le DASEN, hors barème) les postes suivants : conseillers pédagogiques, enseignants référents, postes « plus de maîtres que de classes », TICE, postes CASNAV, MDPH…

Cette liste va à l'encontre de la circulaire mobilité du ministère. Nous avons fait remarquer ce non respect de la circulaire (pourtant si utile quand il s'agit de maintenir le vœux géographique !). De notre côté, nous avons fait remonter au SNUipp-FSU national, comme le ministère l'avait demandé en groupe de travail national. Celui-ci s'est engagé à intervenir auprès des DASEN.

PERMUTS : RÉSULTATS LE 6 MARS

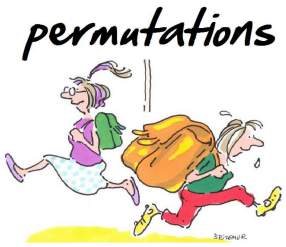

C'est le jour de la rentrée, le lundi 6 mars, que seront dévoilés les résultats des permutations informatisées. Seront-ils meilleurs que l'année dernière ?

Ce sont finalement 70 collègues de la Nièvre qui participent cette année aux permutations informatisées. Le nombre de demandes pour **la Saône-et-Loire** reste le plus élevé. Avec 20 collègues demandant ce département en premier vœu , voir le tableau ci-dessous (25 demandes au total tous vœux confondus), avec de surcroît de forts barèmes. Le nombre de demandes pour **la Côte-d'Or** est en hausse en premier vœu (16 en 2017, 12 en 2016), 19 demandes tous vœux confondus. Autres départements prisés cette année, l'Allier (7 demandes), le Puy-de-Dôme (5 demandes) et le Rhône (3 demandes). L'année dernière, seuls 15 collègues avaient obtenu satisfaction. Qu'en sera-t-il cette année ?

Les résultats seront connus le lundi 6 mars. Nous contacterons individuellement les collègues dont nous avons les coordonnées (numéro de portable, de l'école, mél,…). **Contactez-nous si vous voulez être prévenu(e).** Vous pouvez également nous appeler le lundi 6 mars à la section au 03 86 36 94 46 pour connaître le résultat.

CARTE SCOLAIRE : HARO SUR LE RURAL !

Allitération en « R » mais surtout cruel constat. Si La dotation de postes pour les écoles de la Nièvre est nulle cette année, le DASEN souhaite procéder quand même à des fermetures de classes et d'écoles, notamment en milieu rural. Partout, la riposte s'organise (photos).

A l'origine de cette « tendance » : la fameuse convention « faire vivre l'école de la Nièvre 2016-2018» signée « en grandes pompes » entre les maires du département et l'Education Nationale le 13 novembre 2015. Celle-ci avait pour but de « préserver le taux d'encadrement » dans les écoles du département. Mais à quel prix ?

Elle prévoit en effet une mise en œuvre de l'organisation des territoires qui tend à regrouper toutes les écoles, à terme, à proximité du collège de secteur. Le DASEN reste cette année encore dans la logique de rapprocher les CM2 du collège ce qui, de fait, tarit les petites écoles rurales.

Avec des arguments tels que la « rationalisation », la « mutualisation des moyens », cette vision du milieu rural provoque ou accentue la désertification de nos campagnes. Or, la qualité de l'enseignement dans les écoles rurales est prouvée et les enfants y ont de meilleurs résultats que leurs camarades urbains.

La FSU 58, avec le SNUipp-FSU 58, avait, avant même que les opérations de carte scolaires ne débutent, alerté par courrier les écoles rurales du département. Par ailleurs, nous nous sommes également adressé au Président du conseil Départemental, ainsi qu'au Président de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre afin qu'ils clarifient leur position.

En réponse, le Conseil Départemental a adopté une motion réaffirmant son « attachement à la présence d'écoles publiques bien répartis sur l'ensemble du territoire nivernais ». Et de la même manière, l'UAMN « rétropédale » également et déplore que « trop de fermetures envisagées […] porteront atteinte à la vitalité du département et […] priveraient notamment l'espace rural d'un service public de proximité essentiel ». Il aurait peut-être fallu y penser avant ?

Une réponse unitaire !

Le projet de carte scolaire du DASEN, avec ses 18 propositions de fermetures de classes, et de facto de 5 écoles, est inacceptable en l'état. C'est la raison pour laquelle il a été rejeté à l'unanimité par les organisations syndicales lors des deux CTSD. Et c'est la raison pour laquelle le CDEN qui devait se réunir mardi 7 février a été "boudé" par les représentants du personnel, et a finalement eu lieu le jeudi 16 février. A cette occasion, l'intersyndicale nivernaise (CFDT, UNSA, FO, CGT, FSU) a appellé à la grève (personnels éducation nationale et territoriaux) et à un rassemblement devant la préfecture.

BRÈVES

Université du numérique : pas d'obligation !

Dans un courrier daté du 6 février, le DASEN invite les enseignants du département à participer à une demi-journée de formation dans le cadre de l'Université du numérique de la Nièvre (U2N). Pour le SNUipp-FSU 58, qui a écrit en ce sens au DASEN (voir courrier sur notre site), ce temps de formation ne saurait être prescrit de façon coercitive et la participation à cette U2N se fera sur la base du volontariat dans la mesure où, par ailleurs, les frais de déplacement ne sont pas pris en charge.

RASED : qui veut tuer son chien…

l'accuse de la rage ! Un article paru dans le jdc du mardi 7 février faisait état d'un « travail » de trois chercheurs de l'université de Bourgogne qui s'interrogent sur « les effets du passage en RASED sur le parcours scolaire ». Selon eux, non seulement l'aide apportée par les enseignants spécialisés est inefficace mais ils nous assurent qu'elle contribue à l'échec des élèves en difficulté (!). Des conclusions balayées par Paul Devin, secrétaire général du SNPI-FSU, syndicat des inspecteurs (IEN et IA-IPR), qui estime d'une part que « l'insuffisance du nombre d'enseignants spécialisés, largement aggravée par les suppressions massives de postes sous le mandat présidentiel de Sarkozy est la raison majeure d'une insuffisante prise en charge des élèves en difficulté par les RASED », et que d'autre part « il est tout de même paradoxal que dans un temps qui sacralise la personnalisation des parcours, on puisse considérer l'adaptation aux besoins de l'élève comme un manque d'ambition pour sa réussite ». Une analyse complète à retrouver sur https://blogs.mediapart.fr/

Université de printemps du SNUipp-FSU 58 : les 29 et 30 mai !

La 3ème édition de l'Université de printemps du SNUipp-FSU se déroulera le lundi 29 et le mardi 30 mai 2017, **dans les locaux de Canopé à Nevers.**
Comme lors des éditions précédentes, il sera possible de s'inscrire à la demi-journée en fonction de vos envies.
Particularité pour cette année, les inscriptions par internet ouvriront **à partir du 9 mars pour nos syndiqués et à partir du 24 mars pour tous les enseignants**.
Nous aurons le privilège d'accueillir 4 intervenants dans des domaines variés tels que la grammaire, les maths, l'EPS.
Nos conférenciers interviendront sur les sujets suivants :
Débats sur la **grammaire** : pour une conception apaisée et efficace de l'enseignement grammatical en cycle 2 et 3, par **Danièle Manesse**, Professeur émérite de sciences du langage à l'Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.
Les difficultés de compréhension des **mathématiques** par les élèves pour mieux prendre en compte ces difficultés dans la classe, par **Roland Charnay**, didacticien des mathématiques et membre de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement Mathématiques
Enseigner l'**EPS** à l'école primaire, par **Antoine Thépaut** : Maître de conférences STAPS à l'Université d'Artois.
Nous sommes en attente de la confirmation de présence du dernier intervenant. A vos agendas ! Au plaisir de vous voir ou de vous revoir !

STAGE « TRAVAIL » LE 11 AVRIL : NOS CONDITIONS DE TRAVAIL AU CŒUR DE LA RÉFLEXION !

Environnement de travail dégradé, métier prescrit/métier réel, relations avec la hiérarchie, voilà quelques pistes qui sous tendront notre journée de stage mais pas uniquement. En effet, la parole est libre et d'autres préoccupations peuvent être évoquées, bien sûr. Les échanges seront fructueux parce qu'ils seront "lus" par Dominique Cau-Bareille qui fait de la recherche sur les environnements de travail, les organisations, les sources de stress à Institut d' Etudes du Travail de Lyon.

L'occasion de sortir de son quotidien pour mieux le regarder. Mardi 11 avril, nous aurons le plaisir de vous accueillir au lycée Raoul-Follereau à Nevers pour discuter et échanger autour d'un thème capital pour le métier : nos conditions de travail. Ouvert à toutes et à tous, adhérents ou non. Renseignements et inscriptions à fsu58@fsu.fr, demande à déposer jusqu'au 11 mars à votre IEN.

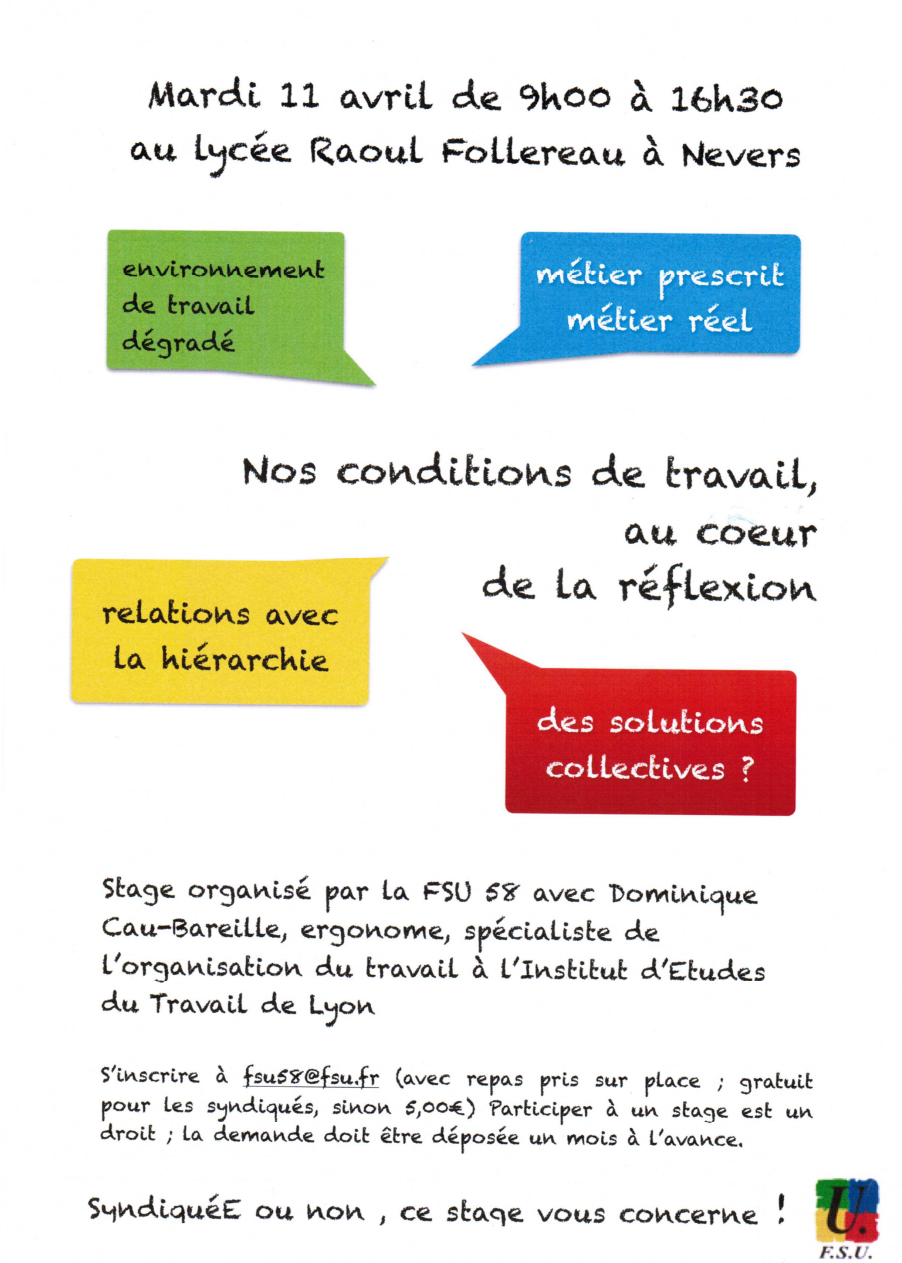

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC (affilié à la FSU)
Bourse du travail, 2 bd Pierre de Coubertin, 58000 NEVERS.
Tél. : **03 86 36 94 46** Fax : 03 86 21 53 74 Courriel : **snu58@snuipp.fr**
Directeur de publication : Derouault Jimmy Imprimé par nos soins N° CPPAP : 0321 S 06536 Mensuel 0,60 € Abonnement annuel 3 €.